

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module **ML - Situations et pratiques EE** 2018-2019

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <b>Code</b><br>T.TS.SO359.H61154.F.18  | <b>Type de formation *</b><br><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres  |  |   |
| <b>Niveau</b><br><input type="checkbox"/> module de base<br><input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement<br><input type="checkbox"/> module avancé<br><input type="checkbox"/> module spécialisé | <b>Caractéristique</b><br><input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | <b>Type de module</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module principal<br><input type="checkbox"/> module lié au module principal<br><input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | <b>Organisation temporelle</b><br><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br><input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br><input type="checkbox"/> semestre de printemps<br><input type="checkbox"/> semestre d'automne<br><input type="checkbox"/> Autres |

### 2 Organisation

|  |   |
|--|---|
| <b>Crédits ECTS *</b><br><b>5 crédits ECTS</b> | <b>Langues(s)</b><br><input checked="" type="checkbox"/> français |
|--|---|

Volée : EE2015

Semaines 39 à 48  
Jeudi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences pour la partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique 2 :  
Ce sont les compétences 6 à 10 qui sont particulièrement travaillées dans la deuxième partie orientation du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.
9. Evaluer et réorienter l'action.
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.

Compétences pour la partie "projet individuel ou collectif ou d'immersion" :

Les compétences développées sont liées à la nature du projet retenu. Elles sont précisées dans un document lié au projet et elles se réfèrent explicitement au référentiel des compétences du plan d'Etudes cadre PEC06 Bachelor.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique 2 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant devra :

- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen de différents cadres de référence.
- Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnel.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler, de développer une posture et une identité professionnelle.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par écrit sa pratique professionnelle.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique 2 :

Cette partie du module organise et prépare la période de formation pratique 2 (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du contrat pédagogique tripartite à partir du bilan du PF (FP1), du rapport de formation pratique (FP1) rédigé par l'étudiant-e et de la séance d'évaluation FP1). Elle inclut la rédaction d'une synthèse identifiant les acquis et besoins de formation pratique 2, document qui est transmis au responsable de suivi de FP2 et au PF.

Formes d'enseignement :

**A. Partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique 2 :**

- Préparation
- Cours d'analyse de pratique pendant le stage comportant une dimension de socialisation des expériences professionnelles.
- Supervision.

Dans le cours d'analyse de pratique, les étudiant-e-s présenteront des situations professionnelles dans lesquelles ils-elles sont impliqué-e-s et qui les interpellent.

**B. Projet individuel ou collectif (équivalent à 3 jours, soit 24 heures par étudiant-e):**

Le projet individuel ou collectif peut porter sur un projet construit par l'étudiant-e basé sur les documents, fiches, canevas de projet individuel ou collectif.

OU

**Projet d'immersion (3 jours) :**

Le projet d'immersion est un projet construit par l'étudiant-e basé sur les documents et fiches de projet d'immersion. Il s'agit d'une proposition d'immersion de 3 jours dans un autre domaine professionnel que celui de l'étudiant-e. En plus de l'immersion, l'étudiant-e devra rendre un document écrit selon les consignes fournies.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

A. Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 2

Pendant le cours d'analyse de pratique :

1. Présentation d'au minimum une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail écrit de validation (cf. brochure descriptive de la FP2)

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

B. Projet individuel ou collectif :

Travail écrit individuel ou collectif à rendre au plus tard pour la date convenue lors de la validation du projet.

OU

Projet d'immersion :

La validation comporte 2 éléments :

- l'attestation de l'immersion
- le travail écrit individuel à rendre au plus tard pour la date convenue lors de la validation du projet.

**Modalités de répétition :**

A. Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :

En cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail de validation qui devra être validé au plus tard avant la fin du 6ème semestre, soit en septembre 2018.

B. Projet individuel, collectif ou d'immersion :

Répétition (en cas d'obtention de la note F), trois possibilités :

- a) Passer une nouvelle épreuve d'évaluation lors de la 2e session d'évaluation, soit :
- Restitution d'un nouveau travail écrit individuel de validation au plus tard un mois après l'évaluation du 1er travail.
- b) Répéter le module l'année académique suivante en participant à nouveau aux cours et en passant l'évaluation prévue en fin de module.
- c) Repasser l'épreuve d'évaluation du module de l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

## 10 Enseignants

**Nom du responsable de module \***

BERGER Jean-Claude

**Descriptif validé le \***

Mardi 3 juillet 2018

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret